

# GISÈLE ARMANGE-MARBOEUF

## Son combat contre le mépris

À la suite de sa rencontre avec un enfant autiste, en Martinique, **Gisèle Armange-Marboeuf, décide de créer un centre de loisirs dédié à ces enfants.** Malgré sa détermination, elle se heurte au refus de l'administration. **Elle revient sur son combat dans un ouvrage paru chez L'Harmattan.**

### Au commencement

La vie de Gisèle Armange-Marboeuf est loin d'être un long fleuve tranquille. À l'âge de 4 ans, elle quitte son île pour venir en Métropole avec sa famille. Elle connaît alors le déracinement suivi de la perte de sa mère, qui lui vaut d'être placée en internat... Devenue mère, elle choisit de tenir à distance ce traumatisme et cette souffrance, en réalisant son rêve: devenir aide-soignante. Une carrière qu'elle mène avec satisfaction. À l'écoute des autres, généreuse et ouverte, Gisèle Armange-Marboeuf ne veut

pourtant pas en rester là. En 1994, elle décide de revenir en Martinique et de créer une association d'aide pour les jeunes de retour au pays, ce qui lui vaut d'être récompensée en 1996. Mais l'image de cette «*île aux fleurs*», format carte postale, se confronte souvent à une dure réalité où le rejet de l'autre en difficulté est monnaie courante. La galère commence alors.

### Histoire d'un échec

Persévérante, cetteoureuse de la vie et des autres continue pourtant sa démarche. Le jour où elle rencontre Benjamin, un jeune garçon autiste, tout bascule. Elle décide de porter secours à ces enfants délaissés. En 2009, elle entreprend une formation, se perfectionne et crée un centre de loisirs pour enfants autistes, du nom d'Atoumaux. «*Ce qui permettait de donner du répit aux parents*» affirme-t-elle. Bien que soutenu par de grands mécènes tels EDE, Orange ou Air France, sans subvention locale, le projet reste sans suite. Il n'est ni souhaité par le milieu médical, ni par les services de l'administration. La justice s'empare même de l'affaire, l'incriminant de tous les maux, jusqu'à la porter devant les tribunaux pour faits de maltraitance. Vient alors la mise en redressement judiciaire... Sans raison, car la structure d'accueil est en règle, en conformité avec la législation en vigueur. La situation est bloquée. Parents, et personnels soignants sont condamnés au silence. Celle qui fut décorée par la Préfecture, en 1985, pour services rendus à la jeunesse est anéantie. Elle comprend qu'elle dérange.

### Quelques explications...

Il faut dire que l'autisme, comme nombre de troubles, reste méconnu, engendrant la peur. En Martinique, c'est un tabou. Et ce n'est sans doute pas près de changer, car les mentalités, faute de sensibilisation, peinent à évoluer positivement. «*Un ostracisme qui n'est pas digne d'une société évoluée*» confirme-t-elle.

À cela s'ajoute, un autre phénomène. Quitter sa terre natale, pour faire carrière en Métropole, puis revenir au pays pour créer une entité est très mal perçu.

«*Partie très tôt, j'étais devenue ce qu'ils appellent une Négropolitaine. Revenue là-bas, le regard et les comportements changent à votre égard. Ce qui est frustrant*», note Gisèle Armange-Marboeuf.

### Et pour demain

Si aujourd'hui Gisèle est repartie vivre et travailler en Métropole, son combat reste toujours inchangé. Pour aider ces enfants, elle continue de se battre. Lançant ainsi un appel aux Antilles, à toutes les bonnes volontés capables de la rejoindre, dans son action.

Se sentant fière d'avoir été jusqu'au bout, elle porte ainsi, en elle, le fruit de l'espérance. Un vibrant témoignage qu'elle vient de mettre sur papier. *Mon combat pour les enfants autistes en Martinique* vient de sortir aux Éditions L'Harmattan. Un second tome est en préparation. Hier comme aujourd'hui, elle continue de lutter contre le mépris et l'indifférence. ●

MON COMBAT POUR LES ENFANTS  
AUTISTES EN MARTINIQUE  
De Gisèle Armange-Marboeuf  
212 pages. Prix 20,43 €  
Édition de L'Harmattan

